

SERVICE DEPARTEMENTAL DE LA CHARENTE-MARITIME : S D I S CHARENTE MARITIME (1)
(2) AGREGÉ AU BUDGET PRINCIPAL DE BUDGET PRINCIPAL

Numéro SIRET : 28170025200105

POSTE COMPTABLE : la Paierie départementale de Charente-Maritime

M. 57

Compte administratif
Voté par nature

BUDGET : CENTRE DE SECOURS DES ZONES DE BAIGNAD (3)

ANNEE 2025

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.
(2) À compléter s'il s'agit d'un budget annexe.
(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	5
B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget	6
C1 - Exécution du budget - Résultats	7
C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses	8
C3 - Exécution du budget - RAR Recettes	9

II - Présentation générale

A - Vue d'ensemble - Exécution du budget	10
B1 - Equilibre financier - Investissement	11
B2 - Equilibre financier - Fonctionnement	12
C1 - Balance générale - Dépenses	13
C2 - Balance générale - Recettes	15

III - Adoption du CA

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	17
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	21
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	23
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	24
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	25
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	26
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	28
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	32
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	35

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

B - Annexes patrimoniales

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet
B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	37
B3.1 - Etat des provisions constituées	44
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	46
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	49
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	
C1.1 - Equilibre budgétaire	50
C1.2 - Equilibre budgétaire - Dépenses	52
C1.3 - Equilibre budgétaire - Recettes	53
C2.1 - Situation des AP	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE	Sans Objet
C3.1 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par nature	55
C3.2 - Impact du budget pour la transition écologique - Répartition par fonction	62
D - Autres éléments d'information	
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14.1 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Etat de synthèse	Sans Objet
D14.2 - Suivi des opérations au titre du NPNRU - Détail	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

69

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.



Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ;
les opérations d'ordre doivent figurer en italiques.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES		I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES		A

Informations statistiques		Valeurs
Population totale		0

Informations fiscales (N-2)		Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)		0.00

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	0.00
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	0.00
3	Dépenses d'équipement brut / population	0.00
4	Encours de dette / population (2) (3)	0.00
5	DGF / population	0.00
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	91.32
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	97.69
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	0.90
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0.00
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	2.31

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

(4) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET

I
B

- I – L'assemblée délibérante a voté le budget :
- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
 - au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
 - sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
 - sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : %
- Investissement : %

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».
 (2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.
 (3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.
 (4) A compléter par un seul des choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :
 - semi budgétaire ;
 - budgétaire par délibération N° ... du ...

I - INFORMATIONS GENERALES		I
EXECUTION DU BUDGET - RESULTATS		C1

RESULTAT DE L'EXERCICE				
Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)	
TOTAL DU BUDGET	1 115 814,23	1 134 743,70	70 719,79	A1 89 649,26
Investissement	19 002,41	32 126,04 (2)	1 502,91	A2 14 626,54
Dont 1068		0,00		
Fonctionnement	1 096 811,82	1 102 617,66 (3)	69 216,88	A3 75 022,72

RESTES A REALISER (4)				
Dépenses	Recettes		Solde (B) (5)	
TOTAL des RAR	I + II	0,00	III + IV	0,00
Investissement	I	0,00	III	0,00
Fonctionnement	II	0,00	IV	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)	
TOTAL	A1 + B1 89 649,26
Investissement	A2 + B2 14 626,54
Fonctionnement	A3 + B3 75 022,72

(1) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(2) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1, indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(3) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1, indiquer le signe - si déficit, et + si excédentaire.
(4) A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.
(5) Indiquer le signe - si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
(6) Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET

II
A

REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	DEPENSES		RECETTES	
	Section de fonctionnement	A	G	
	Section d'investissement	B	H	
		1 096 814,82	1 102 617,66	
		19 002,41	32 126,04	

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	I	
	Report en section d'investissement (001)	D	J	
		0,00	69 216,88	
		(si déficit)	(si excédent)	
		0,00	1 502,91	
		(si déficit)	(si excédent)	

TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D	1 115 814,23	= G + H + I + J	1 205 463,49
--	-----------------	--------------	-----------------	--------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	K	0,00
	Section d'investissement	F	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F	= K + L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A + C + E	1 096 814,82	= G + I + K	1 171 834,54
	Section d'investissement	= B + D + F	19 002,41	= H + J + L	33 628,95
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F	1 115 814,23	= G + H + I + J + K + L	1 205 463,49

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.
Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	9 838,62	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	0,00	0,00
Total des réalisations d'équipement		9 838,62	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	3 496,20
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
Total des réalisations financières		0,00	3 496,20
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Total des réalisations réelles en investissement		I 9 838,62	II 3 496,20
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	9 163,79	28 629,84
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Total des réalisations d'ordre en investissement		III 9 163,79	IV 28 629,84

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL	I + III	19 002,41	II + IV	32 126,04
--------------	----------------	------------------	----------------	------------------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	V	0,00	VI	1 502,91
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés			VII	0,00

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	19 002,41	II + IV + VI + VII	33 628,95
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)	14 626,54			

(1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.

(2) Sauf 165, 166 et 16449.

(3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(4) En recettes, sauf 1068.

(5) En recettes, détail du 138.

(6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(8) DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

(y compris les restes à réaliser et rattachés N-1)

MANDATS EMIS		TITRES EMIS	
OPERATIONS REELLES ET MIXTES			
011 Charges à caractère général (1)	91 673,65	70 Prod. services, domaine, ventes diverses	69 630,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (1)	975 464,74	73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00
		731 Fiscalité locale	0,00
		74 Dotations et participations (1)	925 637,97
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (1)	817,07	75 Autres produits de gestion courante (1)	95 888,15
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	2 297,75
016 APA	0,00	016 APA	0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00
Total dépenses de gestion des services	1 067 955,46	Total recettes de gestion des services	1 093 453,87
66 Charges financières	0,00	76 Produits financiers	0,00
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00
68 Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (1)	226,52	78 Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (1)	0,00
TOTAL DEPENSES REELLES ET MIXTES	I 1 068 181,98	TOTAL RECETTES REELLES ET MIXTES	II 1 093 453,87

OPERATIONS D'ORDRE (2)			
042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	28 629,84	042 Opérations ordre transf. entre sections (3)	9 163,79
043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la section	0,00
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	III 28 629,84	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 9 163,79

TOTAL DES DEPENSES DE L'EXERCICE	I + III 1 096 811,82	TOTAL DES RECETTES DE L'EXERCICE	II + IV 1 102 617,66
---	-----------------------------	---	-----------------------------

RESULTAT REPORTE DE N-1			
002 Résultat de fonctionnement reporté	V 0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI 69 216,88

TOTAL DES DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	I + III + V 1 096 811,82	TOTAL DES RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	II + IV + VI 1 171 834,54
---	---------------------------------	---	----------------------------------

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	75 022,72
--	------------------

(1) Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(2) DF 042 = RI 040 ; RF 042 = DI 040 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	9 163,79	9 163,79
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	(7) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	Neutral. et régl. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3) (5)	9 838,62	0,00	9 838,62
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	(8) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total		9 838,62	9 163,79	19 002,41

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00
--	------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	91 673,65		91 673,65
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	975 464,74		975 464,74
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	817,07	0,00	817,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	226,52	28 629,84	28 856,36
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total		1 068 181,98	28 629,84	1 096 811,82

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0,00
---	------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

(8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

(9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE			II
BALANCE GENERALE – RECETTES			C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

INVESTISSEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	3 496,20	0,00	3 496,20
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		28 629,84	28 629,84
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3...	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Recettes d'investissement – Total		3 496,20	28 629,84	32 126,04

1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	0,00
--	------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	1 502,91
---	----------

FONCTIONNEMENT		Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	2 297,75		2 297,75
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	69 630,00		69 630,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731	Fiscalité locale	0,00		0,00
74	Dotations et participations (8)	925 637,97		925 637,97
75	Autres produits de gestion courante (8)	95 888,15	0,00	95 888,15
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (8)	0,00	9 163,79	9 163,79
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
Recettes de fonctionnement – Total		1 093 453,87	9 163,79	1 102 617,66

Pour information R002 Résultat positif reporté	69 216,88
--	-----------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES

III

A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	55 763,79	19 002,41	0,00	36 761,38	0,00	19 002,41
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	46 600,00	9 838,62	0,00	36 761,38	0,00	9 838,62
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	46 600,00	9 838,62	0,00	36 761,38	0,00	9 838,62
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses réelles	46 600,00	9 838,62	0,00	36 761,38	0,00	9 838,62
040 Opérations ordre transf. entre sections (5)	9 163,79	9 163,79		0,00		9 163,79
041 Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	9 163,79	9 163,79		0,00		9 163,79
Pour information : D001 Solde d'exécution négatif reporté	0,00					
Total des dépenses d'investissement cumulées	55 763,79	19 002,41	0,00	36 761,38	0,00	19 002,41

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES		A

Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL	54 260,88	32 126,04	0,00	22 134,84
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	3 164,98	3 496,20	0,00	-331,22
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, règle)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes financières	3 164,98	3 496,20	0,00	-331,22
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 164,98	3 496,20	0,00	-331,22
021 Virement de la section de fonctionnement (4)	17 806,06			
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	33 289,84	28 629,84		4 660,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total des recettes d'ordre	51 095,90	28 629,84		22 466,06
Pour information : R001 Solde d'exécution positif reporté	1 502,91			
Total des recettes d'investissement cumulées	55 763,79	33 628,95	0,00	22 134,84

- (1) Recettes justifiées non tirées.
(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.
(3) Voir l'état IV-35 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(4) Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).
(5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
(6) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/041 = R/041).

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A1

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL	55 763,79	19 002,41	0,00	36 761,38	0,00	19 002,41
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	46 600,00	9 838,62	0,00	36 761,38	0,00	9 838,62
21568 Autre matériel, outillage incendie	46 600,00	9 838,62	0,00	36 761,38	0,00	9 838,62
22 Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des dépenses d'équipement	46 600,00	9 838,62	0,00	36 761,38	0,00	9 838,62
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45... Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses réelles	46 600,00	9 838,62	0,00	36 761,38	0,00	9 838,62
040 Opérations ordre transf. entre sections (6)	9 163,79	9 163,79		0,00		9 163,79
Reprise sur autofinancement antérieur	9 163,79	9 163,79		0,00		9 163,79
139158 Subv. transf. Autres groupements	9 163,79	9 163,79		0,00		9 163,79
Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre	9 163,79	9 163,79		0,00		9 163,79

- (1) Détailler les articles conformément au plan de comptes.
- (2) Dépenses engagées non mandatées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Voir état II-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT		A2.1

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement									
N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL			0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est affectée à une AP.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT

III
A2.3

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA

SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
A3

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
TOTAL	54 260,88	32 126,04	0,00	22 134,84
018 RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (hors 138)	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
10 Dotations, fonds divers et réserves	3 164,98	3 496,20	0,00	-331,22
10222 FCTVA	3 164,98	3 496,20	0,00	-331,22
138 Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA, régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des recettes financières	3 164,98	3 496,20	0,00	-331,22
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles	3 164,98	3 496,20	0,00	-331,22
021 Virement de la section de fonctionnement	17 806,06	0,00		
040 Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	33 289,84	28 629,84		4 660,00
281561 Matériel roulant	13 391,72	13 391,72		0,00
281568 Autre matériel, outillage incendie	16 038,12	11 378,12		4 660,00
281578 Autre matériel technique	1 347,00	1 347,00		0,00
281828 Autres matériels de transport	2 407,00	2 407,00		0,00
281838 Autre matériel informatique	106,00	106,00		0,00
041 Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00

Chap. / art. (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
Total des recettes d'ordre	51 095,90	28 629,84		22 466,06

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Recettes justifiées non tirées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Seuf 165, 166 et 16449.
(5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
(6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
(7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R) 040 = DF 042).
(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre s'ils la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(9) Aucune provision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
(10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 041 = R) 041).
(11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE

III
B

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 384 491,33	1 094 383,39	2 428,43	0,00	287 679,51	0,00	1 096 811,82
011	Charges à caractère général (3)	203 993,43	89 245,22	2 428,43	0,00	112 319,78	0,00	91 673,65
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 125 377,00	975 464,74	0,00	0,00	149 912,26		975 464,74
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	2 525,00	817,07	0,00	0,00	1 707,93	0,00	817,07
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 331 895,43	1 065 527,03	2 428,43	0,00	263 939,97	0,00	1 067 955,46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (3)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	500,00	226,52			273,48		226,52
Total des dépenses financières		1 500,00	226,52	0,00	0,00	1 273,48		226,52
Total des dépenses réelles		1 333 395,43	1 065 753,55	2 428,43	0,00	265 213,45	0,00	1 068 181,98
023	Virement à la section d'investissement	17 806,06	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	33 289,84	28 629,84			4 660,00		28 629,84
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		51 095,90	28 629,84			22 466,06		28 629,84

Pour information : 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1		0,00						
--	--	-------------	--	--	--	--	--	--

Total des dépenses de fonctionnement cumulées		1 384 491,33	1 094 383,39	2 428,43	0,00	287 679,51	0,00	1 096 811,82
--	--	---------------------	---------------------	-----------------	-------------	-------------------	-------------	---------------------

- (1) Dépenses engagées non mandatées.
- (2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA		III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE		B

RECETTES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
TOTAL		1 315 274,45	1 102 617,66	0,00	0,00	212 656,79
013	Atténuations de charges (3)	2 520,00	2 297,75	0,00	0,00	222,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 200,00	69 630,00	0,00	0,00	-5 430,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 144 500,00	925 637,97	0,00	0,00	218 862,03
75	Autres produits de gestion courante (3)	94 890,66	95 888,15	0,00	0,00	-997,49
Total des recettes de gestion des services		1 306 110,66	1 093 453,87	0,00	0,00	212 656,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes financières		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des recettes réelles		1 306 110,66	1 093 453,87	0,00	0,00	212 656,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	9 163,79	9 163,79			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
Total des recettes d'ordre		9 163,79	9 163,79			0,00

Pour information : 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1		69 216,88				
---	--	------------------	--	--	--	--

Total des recettes de fonctionnement cumulées	1 384 491,33	1 171 834,54	0,00	0,00	212 656,79
--	---------------------	---------------------	-------------	-------------	-------------------

(1) Recettes justifiées non tirées.

(2) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.

- (3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).
- (5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B1

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N+1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
TOTAL		1 384 491,33	1 094 383,39	2 428,43	0,00	287 679,51	0,00	1 096 811,82
011	Charges à caractère général (4)	203 993,43	89 245,22	2 428,43	0,00	112 319,78	0,00	91 673,65
60611	Eau et assainissement	1 241,29	841,29	0,00	0,00	400,00	0,00	841,29
60612	Energie - Electricité	3 059,53	1 426,03	358,55	0,00	1 274,95	0,00	1 784,58
60622	Carburants	7 300,00	715,41	1 784,59	0,00	4 800,00	0,00	2 500,00
60623	Alimentation	500,00	193,03	0,00	0,00	306,97	0,00	193,03
60628	Autres fournitures non stockées	2 918,33	2 918,33	0,00	0,00	0,00	0,00	2 918,33
60631	Fournitures d'entretien	1 233,52	1 233,12	0,00	0,00	0,40	0,00	1 233,12
60632	Fournitures de petit équipement	21 207,18	13 702,01	0,00	0,00	7 505,17	0,00	13 702,01
60636	Habillage et vêtements de travail	3 000,00	1 294,50	0,00	0,00	1 705,50	0,00	1 294,50
6064	Fournitures administratives	730,00	325,85	0,00	0,00	404,15	0,00	325,85
60661	Médicaments	1 500,00	432,68	0,00	0,00	1 067,32	0,00	432,68
60668	Autres produits pharmaceutiques	18 000,00	7 948,33	0,00	0,00	10 051,67	0,00	7 948,33
6132	Locations immobilières	11 765,97	10 492,92	0,00	0,00	1 273,05	0,00	10 492,92
61358	Autres	8 819,00	4 405,44	0,00	0,00	4 413,56	0,00	4 405,44
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
61551	Entretien matériel roulant	2 000,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00
61558	Entretien autres biens mobiliers	10 550,73	5 671,24	0,00	0,00	4 879,49	0,00	5 671,24
6156	Maintenance	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
6184	Versements à des organismes de formation	10 884,00	5 280,00	0,00	0,00	5 604,00	0,00	5 280,00
6185	Frais de colloques et de séminaires	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6188	Autres frais divers	1 200,00	515,76	123,20	0,00	561,04	0,00	638,96
6233	Foires et expositions	442,00	0,00	0,00	0,00	442,00	0,00	0,00
6251	Voyages, déplacements et missions	80 200,00	31 726,54	162,09	0,00	48 311,37	0,00	31 868,63
627	Services bancaires et assimilés	122,92	122,74	0,00	0,00	0,18	0,00	122,74
62871	Remb. frais à la collectivité de rattach	12 818,96	0,00	0,00	0,00	12 818,96	0,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 125 377,00	975 464,74	0,00	0,00	149 912,26		975 464,74
6331	Versement mobilité	1 494,00	935,95	0,00	0,00	558,05		935,95
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	601,00	588,46	0,00	0,00	12,54		588,46

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6336	Cotisations CNFPT et CDGFPT	1 839,00	1 809,33	0,00	0,00	29,67		1 809,33
64111	Rémunération principale titulaires	103 102,00	98 733,21	0,00	0,00	4 368,79		98 733,21
64112	SFT, indemnité de résidence	55,00	33,28	0,00	0,00	21,72		33,28
64118	Autres indemnités	84 997,00	74 492,16	0,00	0,00	10 504,84		74 492,16
64131	Rémunérations	16 973,00	12 612,11	0,00	0,00	4 360,89		12 612,11
64138	Primes et autres indemnités	6 133,00	2 800,49	0,00	0,00	3 332,51		2 800,49
6414	Personnel rémunéré à la vacation	835 000,00	713 632,01	0,00	0,00	121 367,99		713 632,01
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	20 513,50	20 513,50	0,00	0,00	0,00		20 513,50
6453	Cotisations aux caisses de retraites	48 568,50	43 955,25	0,00	0,00	4 613,25		43 955,25
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	914,00	616,49	0,00	0,00	297,51		616,49
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	147,00	147,00	0,00	0,00	0,00		147,00
6478	Autres charges sociales diverses	5 040,00	4 595,50	0,00	0,00	444,50		4 595,50
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	2 525,00	817,07	0,00	0,00	1 707,93		817,07
6541	Créances admises en non-valeur	1 000,00	816,73	0,00	0,00	184,27		816,73
6577	Remises gracieuses	1 520,00	0,00	0,00	0,00	1 520,00		0,00
65888	Autres	5,00	1,34	0,00	0,00	3,66		1,34
6586	Frais fonctionnement des groupes délus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des dépenses de gestion des services		1 331 895,43	1 065 527,03	2 428,43	0,00	263 939,97	0,00	1 067 955,46
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
67	Charges spécifiques (4)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	500,00	226,52			273,48		226,52
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	500,00	226,52			273,48		226,52
Total des charges financières et spécifiques		1 500,00	226,52	0,00	0,00	1 273,48		226,52
Total des dépenses réelles		1 333 395,43	1 065 753,55	2 428,43	0,00	265 213,45	0,00	1 068 181,98
023	Virement à la section d'investissement	17 806,06						
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	33 289,84	28 629,84			4 660,00		28 629,84

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
6811	Dot. amort. immos incorporables	33 289,84	28 629,84			4 660,00		28 629,84
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des dépenses d'ordre		51 095,90	28 629,84			22 466,06		28 629,84

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
(2) Dépenses engagées non mandatées.
(3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.
(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
(7) Cf. définitions des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).
(8) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.
(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

III – ADOPTION DU CA

SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE

III
B2

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	1 315 274,45	1 102 617,66	0,00	0,00	212 656,79
013	Atténuations de charges (4)	2 520,00	2 297,75	0,00	0,00	222,25
6479	Rembours sur autres charges sociales	2 520,00	2 297,75	0,00	0,00	222,25
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	64 200,00	69 630,00	0,00	0,00	-5 430,00
70878	Remb. frais par des tiers	64 200,00	69 630,00	0,00	0,00	-5 430,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (4)	1 144 500,00	925 637,97	0,00	0,00	218 862,03
74888	Autres	1 144 500,00	925 637,97	0,00	0,00	218 862,03
75	Autres produits de gestion courante (4)	94 890,66	95 888,15	0,00	0,00	-997,49
755	Dépôts et pénalités perçus	0,00	1,97	0,00	0,00	-1,97
757361	Subv.Fonct. CL de rattachement	94 885,66	94 885,66	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	5,00	1 000,52	0,00	0,00	-995,52
	Total des recettes de gestion des services	1 306 110,66	1 093 453,87	0,00	0,00	212 656,79
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (seml-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes réelles	1 306 110,66	1 093 453,87	0,00	0,00	212 656,79
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	9 163,79	9 163,79	0,00	0,00	0,00
777	Rec.. subv inv transférées cpte résultat	9 163,79	9 163,79	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des recettes d'ordre	9 163,79	9 163,79			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut
Compensation

0,00
0,00

Montant net	0,00
-------------	------

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

- (1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.
- (2) Recettes justifiées non litrées.
- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts – réalisations – RAR au 31/12.
- (4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DJ 040) (RF 043 = DF 043).
- (6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.
- (8) Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.
- (9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

IV
B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500,00 €		2025-12-11
	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
L	Frais d'études non suivis de réalisation (après période de carence de 4 ans)	5	11/12/2025
L	Frais d'insertion non suivi de réalisation	1	11/12/2025
L	Frais d'insertion non suivi de réalisation non intégré à une immobilisation	5	11/12/2025
L	Subv. d'équipement aux organismes publics (durée d'amortissement est égale à celle du bien subventionné)	5	11/12/2025
L	Subv. d'équipement aux organismes publics (durée d'amortissement est égale à celle du bien subventionné)	10	11/12/2025
L	Logiciel métier et bureautique, licence, création et développement de site internet et extranet	6.	11/12/2025
L	Amenagement terrain et ext. constr. : clôture, portail, signalisation, éclairage, raccordement réseaux, etc.	10	11/12/2025
L	Amenagement terrain et ext. constr. : parking, trix goudron, aire lavage, dalle, terrain sport, etc.	15	11/12/2025
L	Constructions bâtiments administratifs	30	11/12/2025
L	Constructions centres d'incendie et de secours	30	11/12/2025
L	Constructions autres bâtiments publics	30	11/12/2025
L	Constructions bâtiments privés	30	11/12/2025
L	Installation générales, agents, aménagements des constructions	5	11/12/2025
L	Installation générales, agents : appareil de ventilation, climatiseur, ventilateur, etc.	5	11/12/2025
L	Installation générales, agents : chauffage eau, adoucisseur, sanibroyeur	5	11/12/2025
L	Installation générales, agents, aménagements des constructions	10	11/12/2025
L	Installation générales, agents : porte sectionnelle, barrière store, volet, contrôle d'accès, etc.	10	11/12/2025
L	Installation générales, agents : ascenseur, monte charge, borne de recharge élec. etc.	10	11/12/2025
L	Installation générales, agents : chaudière, panneau photovoltaïque tubes radiants, etc.	10	11/12/2025
L	Construction sur sol d'autrui : installation, aménagement, agencement, grosses réparations	10	11/12/2025
L	Construction sur sol d'autrui : bâtiment	15	11/12/2025
L	Mat. réseau transmission : mat. radio, émetteur-récepteur fixe, mobile, portatif, bip, etc.	5	11/12/2025
L	Installation réseau transmission : paratonnerre, mât télescopique, etc.	10	11/12/2025
L	Installation réseau transmission : hauban	15	11/12/2025
L	Installation réseau transmission : pylône	20	11/12/2025
L	Installation réseau alerte : petits divers matériels	5	11/12/2025
L	Installation pour réseau d'alerte	10	11/12/2025
L	Mat. pour autre réseau : interphone, etc.	5	11/12/2025
L	Installation pour autre réseau : autocommutateur, serveur téléphonique, sonorisation, etc.	10	11/12/2025
L	Citerne CCF	5	11/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Quad et SSV	5	11/12/2025
L	Véhicule électrique de liaison radio (VLRe)	7	11/12/2025
L	Véhicule de transport de personnel (VTP)	10	11/12/2025
L	Véhicule léger utilitaire (VLU)	10	11/12/2025
L	Véhicule de liaison radio (VLR)	10	11/12/2025
L	Véhicule de liaison chef de groupe (VLCG)	10	11/12/2025
L	Véhicule de secours d'assistance aux victimes (VSAV) y compris véhicule reconditionné	10	11/12/2025
L	Véhicule de secours aux asphyxiés et blessés (VSAB) y compris véhicule reconditionné	10	11/12/2025
L	Véhicules de secours et de soins d'urgence aux personnes (VSSUAP) y compris véhicule reconditionné	10	11/12/2025
L	Véhicule secours nautique (VSN)	10	11/12/2025
L	Véhicule cynotechnique léger (VCYNL)	10	11/12/2025
L	Véhicule de messagerie (VMG)	10	11/12/2025
L	Véhicule atelier léger (VATL)	10	11/12/2025
L	Véhicule radio médicalisé (VRM) ou véhicule de soutien sanitaire (VSS)	12	11/12/2025
L	Véhicule de liaison tout terrain (VLTt)	12	11/12/2025
L	Véhicule de liaison hors route (VLHR)	12	11/12/2025
L	Camion citerne grande capacité (CCGC)	15	11/12/2025
L	Véhicule logistique (VLOG)	15	11/12/2025
L	Véhicule cyno moyen (VCYNM)	15	11/12/2025
L	Camion citerne feux de forêt moyen pénétrant reconditionné (CCFMp)	15	11/12/2025
L	Autre équipement et aménagement : treuil, etc.	15	11/12/2025
L	Véhicule tous usages (VTU) ou véhicule tous usages hors route (VTUHR)	18	11/12/2025
L	Véhicule de secours routier (VSR)	18	11/12/2025
L	Poste de commandement de colonne ou de site (PCC ou PCS)	20	11/12/2025
L	Véhicule atelier super (VATS)	20	11/12/2025
L	Camion citerne feux de forêts moyen (CCFM)	20	11/12/2025
L	Fourgon-pompe tonne secours routier (FPTSR)	20	11/12/2025
L	Fourgon pompe tonne (FPT) ou fourgon pompe tonne léger (FPtL)	20	11/12/2025
L	Fourgon-pompe tonne hors route (FPtHR)	20	11/12/2025
L	Camion citerne mousse (CCMO)	20	11/12/2025
L	Camion citerne rural moyen (CCRM)	20	11/12/2025
L	Véhicule prévention santé (VPS)	20	11/12/2025
L	Dévidoir automobile (DA)	20	11/12/2025
L	Véhicule porte cellule (VPCE),	20	11/12/2025
L	Remorque routière	20	11/12/2025
L	Motopompe remorquable (MPR)	20	11/12/2025
L	Camion citerne mousse ventilation (CCMV)	20	11/12/2025
L	Moyen élévateur aérien (MEA)	25	11/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Echelle pivotante combinée (EPC)	25	11/12/2025
L	Echelle pivotante séquentielle (EPS)	25	11/12/2025
L	Bras élévateur aérien (BEA)	25	11/12/2025
L	Véhicule de soutien opérationnel (VSO)	25	11/12/2025
L	Camion citerne feux de forêt super (CCFS)	25	11/12/2025
L	Camion citerne feux de forêt moyen pénétrant (CCFMP)	25	11/12/2025
L	Tracteur pour semi remorque, porte char (PCHAR)	25	11/12/2025
L	Dévidoir automobile (CeDA)	25	11/12/2025
L	Cellule émuiseur (CeMO)	25	11/12/2025
L	Cellule dépollution (CePOL)	25	11/12/2025
L	Cellule risques technologiques (CeRT)	25	11/12/2025
L	Unité mobile de décontamination (UMD)	25	11/12/2025
L	Cellule air respirable (CeAR)	25	11/12/2025
L	Rdt mat. roui. durée amort. restante est < ou égal à 10 ans ou prol durée > 5 ans	5	11/12/2025
L	Rdt mat. roulants durée amort. restante est > à 10 ans ou prol durée > 10 ans (moteur, pont, etc.)	10	11/12/2025
L	Rdt mat. roulants durée amort. restante est > à 15 ans ou prol durée > 15 ans (moteur, pont, etc.)	15	11/12/2025
L	Habilleiment : pantalon F1 ou TSI, cagoule	1	11/12/2025
L	Habilleiment : veste intervention SPF1 ou TSI, effets chaussants type A et type B rangers	2	11/12/2025
L	Habilleiment vêtements spécialisés : combinaison insecte, etc.	5	11/12/2025
L	Habilleiment : ceinturons, longues, etc.	7	11/12/2025
L	Habilleiment : casque F1 et F2, veste textile, surpantalon, valet de pompier	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : scaphandre chimie, boîtes	5	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : ARI - bouteille, dossard, masque	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : armoire de séchage, vestiaire de séchage, station de lavage	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : compresseur air respirable, bales d'analyse de la qualité de l'air	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : banc de contrôle, système de captation gaz polluants des compresseurs	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : effets et équipements balistiques	10	11/12/2025
L	Equipt protect. individ. : presse pneumatique pour contrôle des masques ARI	10	11/12/2025
L	Tuyau : tête de diffusion, lances (monitor mousse, rideau, DMRS), canon, adaptateur etc.	10	11/12/2025
L	Mat. de désincarcération : batterie et chargeur, calle stabpack	5	11/12/2025
L	Mat. de désincarcération électroportatif	10	11/12/2025
L	Mat. de désincarcération : coussin levage, cisaille, coupe pédale, écarteur, scie, etc.	15	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : dosimètre, débitmètre, explosimètre, analyseur produit, etc.	5	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : détecteur taux CO , idomètre, radliamètre, spectromètre, etc.	5	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : taximètre, compteur de particules, caméra thermique, etc.	5	11/12/2025
L	Appareil de détection : vibraphone, loximètre, explosimètre, valise endoscopique, etc.	5	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : relais, antenne, éqipt radio téléphonique, caméra thermique	5	11/12/2025
L	Appareil de détection ou de mesure : caméra de détection feux de forêt et pièces importantes	5	11/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Appareil de détection ou de mesure : Spectromètre, système de caméras feux de forêt	10
L	Mat. d'éclairage : valise balise à leds, de signalisation clé d'arrimage etc.	1
L	Mat. d'éclairage : ballon éclairant, lumaphore, rampe et mini-rampe magnétique 2 tons etc.	5
L	Mat. intervention : découpeuse et disqueuse thermiques, tronçonneuse, nettoyeur vapeur	5
L	Mat. intervention : pompe électrique, extincteur, aspirateur à eau auto-refoulant, pompe RTN	5
L	Mat. intervention : tiffon, échelle télescopique ou souple, etc.	5
L	Mat. intervention : triangle signalisé* AK, dispositif franchissement tuyaux, rideau stoppeur fumée	5
L	Mat. intervention : claie de portage, gilet pompe et seau pompe	5
L	Mat. intervention : outils de forçement, de frappe, de forçage (hache, bûle/malligan tool etc.)	5
L	Mat. intervention : aspirateur eau avec pompe refoulement, vide cave hydraulique, laveuse sol	10
L	Mat. intervention : compresseur, motopompe, électropompe, générateur mousse	10
L	Mat. intervention : ventilateur incendie	10
L	Mat. intervention : groupe électrogène remorquable (GER)	10
L	Mat. intervention : valise électro secours	10
L	Mat. intervention : rti pack, coussin obturateur de canalisation	10
L	Mat. intervention : échelle à coulisse, à crochet, à main	10
L	Mat. intervention : motopompe d'épuisement, flottante ou portative, compresseur haute pression	15
L	Mat. intervention : dévidoir, chariot mobile transport cones de balisage	15
L	Mat. nautique : flotteur extrême, etc.	1
L	Mat. nautique - plongée : combinaisons étanche et semi-étanche, gilet de sauvetage, casque, etc.	5
L	Mat. nautique - plongée : ordinateur, profondimètre, système communication étanche, etc.	5
L	Mat. nautique - plongée : détendeur régulateur, soupape sécurité air, radar, sonar, etc.	5
L	Mat. nautique : paddles, barquette plage	5
L	Mat. nautique (base à bateau, ponton modulaire)	5
L	Mat. nautique : moteur bateau, boîte de vitesse, remorque embarcation et porte bateau	5
L	Mat. nautique : embarcation de reconnaissance, pneumatique, jet ski, canot sauvetage	5
L	Mat. nautique : bateau	10
L	Mat. feux de navires : (petits matériels)	5
L	Mat. feux de navires : combinaisons, etc.	10
L	Mat. GRIMP : barquette de sauvetage	5
L	Mat. GRIMP : élingue, treuil	10
L	Mat. de capture cynotechnique : fusil hypodermique	5
L	Mat. de capture cynotechnique : trépiéd évacuation vase	10
L	Mat. drone : drone et accessoires, robot et accessoires	5
L	Mat. médical : brancard plant (VLTT), ceinture thoracique, immob. de tête, trousse ASU, etc.	1
L	Mat. médical : lecteur de glycémie, de lactatémie, spiromètre, thermomètre infrarouge	5
L	Mat. médical : aspi. muco., perceuse intra-osseuse, ceinture ECG, moniteur recondt, rampe oxy.	5
L	Mat. médical : attelle à dépression, de traction, matelas immobilisateur, à dépression, etc.	5

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Délibération du
L	Mat. médical : sacs SSSM, premier secours, infirmier, médecin, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. médical : petit équipement pour PMA, Mat. déclaiirage, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. Médical : autres petits équipements, chariot, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. médical : tensionnètre manuel ou électro, doscope, audiomètre, stéthoscope numérique, etc.	6 11/11/2025
L	Mat. médical : éthylotest (éthylomètre), oxymètre (RAD-57), détecteur de CO expiré, etc.	6 11/11/2025
L	Mat. médical : chargeur de batteries DSA, etc.	6 11/11/2025
L	Mat. médical : défibrilat. semi-auto. (DSA), mont. multi paramètres (chargeurs, batt.), etc.	8 11/11/2025
L	Mat. médical : endoscope, électrocardiographie, etc.	8 11/11/2025
L	Mat. médical : mobilier médical : chariot, tables examen, etc.	8 11/11/2025
L	Mat. médical : cuve, bac ultrasons, étuve, soudeuse sacs plastiques, casier bteilles oxygène, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. médical : portoir cuiller, pousse seringue, armoire électronique/réfrigérée médicale, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. médical : civière, plan dur, brancards (dont brancard attenti), table de massage etc.	10 11/11/2025
L	Mat. médical : poste médical avancé (PMA), tente, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. formation : mannequin feu PVC, petit équipement de formation, sac mannequin, etc.	1 11/11/2025
L	Mat. formation : générateur de fumée, cabine camion, porte de forcement, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. formation : bouteille oxygène formation, extincteur d'entraînement + compresseur, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. formation : simulateur explosivité, effets sonores et visuels, flashover, etc.	6 11/11/2025
L	Mat. formation : bac à feu, contrôleur à fumée, générateur de flamme, etc.	6 11/11/2025
L	Mat. formation : mannequin secourisme, connecté, aquatique, bassin accouché et accessoires, etc.	6 11/11/2025
L	Mat. formation : DSA de formation et chargeur, etc.	6 11/11/2025
L	Mat. formation : simulateur caisson feu, simulateur gaz, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. formation : caisson d'observation et d'entraînement aux phénomènes thermiques, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. technique : tondeuse, motoculc., souffleur/aspirat. feuille, tronçonn., débroussaillieuse, etc	5 11/11/2025
L	Mat. Technique : nettoiy, hte press. eau froide, nettoiy, moquette, déboucheur canalisation, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. technique : thermomètre à distance, station météo, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. technique : chariot, servante, diable, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. technique : dynamomètre, pince ampèremétrique, clé dynamométrique, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. technique : scie circulaire, scie sauteuse, meuleuse, perceuse visseuse dévisseuse, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. technique : récup. d'huile, verin de fosse, bac de rétention, escabeau avec plateforme, etc.	5 11/11/2025
L	Mat. technique : chariot élévateur, grue atelier, pont élévateur, chariot, colonne de levage	10 11/11/2025
L	Mat. technique : servante, gerbeur, table élévatrice, chandelle, etc.	10 11/11/2025
L	Instruments de contrôle, mesure, et d'essai d'atelier : multimètre, conductimètre, plaque de pesée	10 11/11/2025
L	Instruments de contrôle, mesure, et d'essai d'atelier : banc, valise diagnostic, réglrophare, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. technique outillage atelier : étiau, touret, affûteuse, potence, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. technique outillage atelier : poste à souder, palan, transpalette, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. technique outillage atelier : machine à pneu, équilibreuse de roue, purgeur, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. technique outillage atelier : compresseur, aspirateur, clé à choc, perforateur, etc.	10 11/11/2025
L	Mat. technique outillage atelier : burineur, presse, cerceuse, etc.	10 11/11/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Mat. technique outillage atelier : cric, établis, caisse outil, fontaine de nettoyage, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique : nettoyeur haute pression eau chaude	10	11/12/2025
L	Mat. technique : échafaudage, échelle, escabeau, rack, rayonnage, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique : armoire, table carte, établi, penderie mobile, colonne modulaire etc.	10	11/12/2025
L	Mat. technique : groupe électrogène	10	11/12/2025
L	Mise à disposition centre d'incendie et de secours	30	11/12/2025
L	Mise à disposition des installations générales, agencements, aménagements des constructions	5	11/12/2025
L	Mise à disposition des installations générales, agencements, aménagements des constructions	10	11/12/2025
L	Installations générales, agencements, aménagements s/bien loué : dalle	10	11/12/2025
L	Mat.de transport : vélo électrique	5	11/12/2025
L	Mat. audio et vidéo : micro-cravatte, petit microphone, rode wireless go, torche led	1	11/12/2025
L	Mat. audio et vidéo : caméra, appareil photo, micro, enceinte sono, objectif, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. audio et vidéo : banc de montage vidéo, duplicateur DVD, sonorisation salle, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. de projection : vidéo projecteur, rétroprojecteur	5	11/12/2025
L	Mat. de reprographie : copieur, photocopieur, imprimante, scanner, graveur, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. enregistrement CTA-CODIS	5	11/12/2025
L	Autres matériels : terminal de code-barre, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. informatique : tablette	3	11/12/2025
L	Mat. réseau informatique : serveur, routeur, onduleur, borne et éqipt wifi, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. réseau informatique : processeur, switch, baie de stockage, système de sauvegarde, etc.	5	11/12/2025
L	Mat. informatique : disque dur, ordinateur, écran, fax, etc.	5	11/12/2025
L	Mobilier bureau : tableau blanc mural, fauteuil, vitrine murale, autres petits mobiliers	5	11/12/2025
L	Mobilier bureau : armoire de bureau, bureau, caisson, table, vitrine armoire, etc.	10	11/12/2025
L	Mat. de téléphonie : poste téléphonique	3	11/12/2025
L	Autres matériels téléphoniques	5	11/12/2025
L	Mobilier : matelas, sommier, chaise, tabouret, porte drapeaux, chevet, linge, petit tableau, etc.	1	11/12/2025
L	Mobilier : armoire simple, vestiaire , canapé, guéridon, table, chauffeuse, lit, fauteuil, etc.	5	11/12/2025
L	Mobilier : armoire frigorifique, petit coffre-fort, cabines essayages, vitrine, etc.	5	11/12/2025
L	Mobilier : mobilier d'extérieur, rack vélos, stèle, tivoli etc.	5	11/12/2025
L	Mobilier : armoire lourde, vestiaire cotier/feux, rayonnage, grand coffre-fort, casier, etc.	10	11/12/2025
L	Mobilier : structure modulaire, bungalow, abris, chenil, niche, mobilier urbain, etc.	10	11/12/2025
L	Petits appareils électroménagers : frileuse, micro onde, aspirateur, etc.	1	11/12/2025
L	Appareils électroménagers : lave linge, sèche linge, lave vaisselle, etc.	5	11/12/2025
L	Autres : téléviseur, lecteur de DVD, etc	5	11/12/2025
L	Autres équipis tech. : climatiseur et chauffage mobiles, ventilateurs, etc.	5	11/12/2025
L	Equipt sportif (petits matériels) : sandbag, step, etc.	1	11/12/2025
L	Equipt sportif non fixe : tapis course, rameur, barre, vélo, disque, haltère, etc.	5	11/12/2025
L	Equipt sportif fixe : panneau de basket, poteau de volley, but de handball, etc.	10	11/12/2025

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)		CHOIX DE L'ASSEMBLEE		Délibération du
L	Equipé sportif app. musculation : presse inclinée, banc, station de poulie, dorsy haut, etc.	10	11/12/2025	
L	Autres équipés : tableau de couverture opérationnelle	1	11/12/2025	
L	Autres équipés : station carburant mobile, destructeur	5	11/12/2025	
L	Autres équipés : combinaison de protection anti-ondes électromagnétiques	5	11/12/2025	
L	MAD - autre immobilisation corporelle : drone	5	11/12/2025	
L	Bien de faible valeur	1	11/12/2025	

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES

IV

B3.1

PROVISIONS CONSTITUEES AU 31/12/N

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)		Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
		Montant des provisions constituées au 01/01/N A				
Provisions pour risques et charges (3)		0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00		0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00		0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00		288,92	0,00	288,92
- des immobilisations		0,00		0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00		0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers		0,00		288,92	0,00	288,92
Titres 104, 119 et 193 exercice 2022	26/11/2024	0,00		62,40	0,00	62,40
Titres 45, 95, 302 et 349 exercice 2023	28/08/2025	0,00		226,52	0,00	226,52
- des comptes financiers		0,00		0,00	0,00	0,00
Total des provisions semi-budgétaires		0,00		288,92	0,00	288,92
PROVISIONS BUDGETAIRES (2)						
Provisions pour risques et charges (3)		0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges		0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change		0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions		0,00		0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt		0,00		0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques		0,00		0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)		0,00		0,00	0,00	0,00
- des immobilisations		0,00		0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours		0,00		0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N A	Montant total des provisions de l'exercice (1) B	Montant des reprises de l'exercice C	Montant des provisions constituées au 31/12/N D = A + B - C
- des comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers		0,00	0,00	0,00	0,00
Total des provisions budgétaires		0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL PROVISIONS		0,00	288,92	0,00	288,92

- (1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.
 (2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
 (3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES

B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

IV
B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL	
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	0,00	2,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Adjoint administratif	C	1,00	0,00	1,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Adjoint administratif principal 1ère classe	C	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
FILIERE TECHNIQUE (c)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SOCIALE (d)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE POLICE (j)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00	2,00
Commandant	A	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Lieutenant 1ère classe	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00	1,00
EMPLOIS NON CITES (l) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		4,00	0,00	4,00	3,00	0,00	3,00	3,00

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalents temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :
- ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présente toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présente la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recruté à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES		IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N		B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)					
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT
			Indice (3)	Euros	
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00	
Adjoint administratif	C	ADM	367	0,00	332-23-1°
TOTAL GENERAL				0,00	CDD

- (1) CATEGORIES: A, B et C.
- (2) SECTEUR ADM : Administratif;
TECH : Technique;
URB : Urbanisme (dont aménagement urbain);
S : Social;
MS : Médico-social;
MT : Médico-technique;
SP : Sportif;
CUL : Culturel;
ANIM : Animation;
POL : Police;
POMP : Sapeurs-pompiers;
X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Moif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):
332-23-1° : Croissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois;
332-23-2° : Croissement temporaire d'activité pour une durée maximale de six mois;
332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans;
332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible;
332-14 : Vacance temporaire d'un emploi;
332-8-1° : Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes;
332-8-2° : Usité par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP;
332-8-3° : Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants;
332-8-4° : Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal;
332-8-5° : Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %;
332-8-6° : Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité;
332-5 : Contractuel territorial sur emploi permanent - peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale;
332-11 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins;
332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'expiration de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10;
332-1 : 34-33 : Emplois particuliers : recrutement sans concours, parcours adaptés à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L352);
333-1 : 333-10 : Collaborateurs de cabinet;
333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus;
A : Autres.

- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être libellés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

IV – ANNEXES	
B – ANNEXES PATRIMONIALES – VARIATION DU PATRIMOINE – ENTREES	
	IV
	B12.1

ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (1)				
Modalités et date d'acquisition	Designation du bien	N° d'inventaire	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée d'amortissement en années (2)
TOTAL GENERAL			9 838,62	0,00
Acquisitions à titre onéreux			9 838,62	0,00
09/10/2025	MANNEQUIN AMBU MAN BASIC TRONC	2025020001	1 778,42	0,00
09/10/2025	MANNEQUIN AMBU SANI BABY	2025020002	424,66	0,00
09/10/2025	SAC D'OXYGENOTHERAPIE COYOTE 95 L	2025020003	7 030,78	0,00
09/10/2025	VESTE D'ENTRAINEMENT A LA TECHNIQUE DE HEIMLICH	2025020004	604,76	0,00
Acquisitions à titre gratuit			0,00	0,00
Mise à disposition			0,00	0,00
Affectation			0,00	0,00
Mises en concession ou affermage			0,00	0,00
Divers			0,00	0,00

(1) Selon les dispositions du code général des collectivités locales applicables à la collectivité.
(2) Si le bien acquis est amortissable, indiquer la durée d'amortissement.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE	C1.1

DISPONIBILITE DE RESSOURCES PROPRES PROVENANT DES EXERCICES ANTERIEURS**Solde de la section d'investissement de l'exercice N-1**

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 502,91
Solde des RAR (B) montant négatif si déficit montant positif si excédent	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I = A + B) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 502,91

Disponibilité des ressources propres provenant des exercices antérieurs après financement de la section investissement de l'exercice N-1

	Ressources propres issues de l'exercice N-1
Affectation au 1068 (C)	0,00
Solde de la section investissement de l'exercice N-1 (Solde I) Solde positif : excédent de financement Solde négatif : besoin de financement	1 502,91
Disponibilité de ressources propres des exercices antérieurs (Solde II = C + Solde I) Solde positif : ressources disponibles pour la couverture de l'annuité Solde négatif : absence de ressources propres provenant des exercices antérieurs pour la couverture de l'annuité	1 502,91

COUVERTURE DE L'ANNUITE DE LA DETTE PAR LES RESSOURCES PROPRES - PETIT EQUILIBRE

	Crédits ouverts/reportés (2)	Réalizations (3)	Restes à réaliser au 31/12/N (4)	Total
		(a)	(b)	(c = a + b)
Dépenses de l'exercice à couvrir par des ressources propres (D)(1)	9 163,79	9 163,79	0,00	9 163,79
Ressources propres externes et internes de l'exercice (E)(1)	54 260,88	32 126,04	0,00	32 126,04
Solde des opérations de l'exercice (Solde III = E - D)	45 097,09	22 962,25	0,00	22 962,25
Solde d'exécution 001 (A) montant négatif si déficit (D001) montant positif si excédent (R001)	1 502,91			1 502,91
Affectation au 1068 (C)	0,00	0,00		0,00
Solde des opérations liées à l'exercice N-1 (Solde IV = A + C)	1 502,91			1 502,91
Couverture de l'annuité de la dette (Solde V = Solde III + Solde IV) Solde positif : annuité de la dette couverte Solde négatif : annuité de la dette non couverte				24 465,16

(1) BP+BS+DM + RAR N-1. Le détail est présenté aux états suivants : "Equilibre budgétaire - Dépenses" et "Equilibre budgétaire - Recettes"

(2) Cumul des crédits de l'exercice votés ou reportés

(3) Mandats et titres émis

(4) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle

IV – ANNEXES		IV
C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES		C1.2

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B		9 163,79	9 163,79
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		0,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
1644.1	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		9 163,79	9 163,79
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	9 163,79	9 163,79

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

IV – ANNEXES

C – ANNEXES BUDGETAIRES – EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES

IV
C1.3

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		54 260,88	32 126,04
RESSOURCES propres externes de l'année (a)		3 164,98	3 496,20
10222	FCTVA	3 164,98	3 496,20
10226	Taxe d'aménagement (2)	0,00	0,00
10227	Versement pour sous densité	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation invest. non transf.	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
Resources propres internes de l'année (b) (3)		51 095,90	28 629,84
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
281561	Matériel roulant	13 391,72	13 391,72
281568	Autre matériel, outillage incendie	16 038,12	11 378,12
281578	Autre matériel technique	1 347,00	1 347,00
281828	Autres matériels de transport	2 407,00	2 407,00
281838	Autre matériel informatique	106,00	106,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (4)		
33...	En-cours de production de biens (4)		
35...	Stocks de produits (4)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	17 806,06	0,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR NATURE	C3.1

Présentation agrégée par nature

Type de dépense (2)	Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105 Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110 Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115 Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120 Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125 Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130 Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135 Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140 Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145 Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150 Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155 Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165 Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225 Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour le compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTIUN DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVICOLES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
A105	Subventions d'investissement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A110	Autres immobilisations incorporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A115	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A120	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A125	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A130	Réseaux et installations de voirie	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A135	Réseaux divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A140	Installations techniques, agencements et matériel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A145	Immobilisations mises en concessions ou affermées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A150	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A155	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A165	Immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
A225	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

Axe 1° atténuation du changement climatique ;

Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;

Axe 3° gestion des ressources en eau ;

Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;

Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;

Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;

- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,

- 2111 « Terrains nus »,

- 2115 « Terrains bâtis »,

- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,

- 21312 « Bâtiments scolaires »,

- 21318 « Autres bâtiments publics »,

- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,

- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,

- 2138 « Autres constructions »,

- 2151 « Réseaux de voirie »,

- 2152 « Installations de voirie »,

- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,

- 21828 « Autres matériels de transport »,

- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,

- 2313 « Constructions en cours »,

- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,

- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

IV – ÉTATS ANNEXÉS	IV
IMPACT DU BUDGET POUR LA TRANSITION ECOLOGIQUE – REPARTITION PAR FONCTION	C3.2

Présentation agrégée par fonction

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Mixtes	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sport et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisation des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 1 : LUTTE CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 2 : ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET PREVENTION DES RISQUES NATURELS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 3 : GESTION DES RESSOURCES EN EAU (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 4 : TRANSITION VERS L'ECONOMIE CIRCULAIRE, GESTION DES DECHETS, PREVENTION DES RISQUES TECHNOLOGIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 5 : LUTTE CONTRE LES POLLUTIONS DE L'AIR ET DES SOLS (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

AXE 6 : PRESERVATION DE LA BIODIVERSITE, PROTECTION DES ESPACES NATURELS, AGRICOLES ET SYLVIQUES (1)

Type de dépense (2)		Total des dépenses (mandatées) (3)	Favorables	Défavorables	Neutres	Non cotées
0	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
0-5	Fonds européens	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
2	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
3	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4	Santé et action sociale (hors APA, RSA et régularisation RMI)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
4-4	RSA – Régularisations des RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
5	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6	Action économique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
8	Transports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TOTAL		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les objectifs de transition écologique mentionnés au 1° du IV de l'article 191 de la loi du 29 décembre 2023 correspondent aux six axes de l'article 19 du règlement (UE) 2020/852 du Parlement européen et du Conseil du 18 juin 2020 sur l'établissement d'un cadre visant à favoriser les investissements durables et modifiant le règlement (UE) 2019/2088 du Parlement européen et du Conseil du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers :

- Axe 1° atténuation du changement climatique ;
- Axe 2° adaptation au changement climatique et prévention des risques naturels ;
- Axe 3° gestion des ressources en eau ;
- Axe 4° transition vers une économie circulaire, gestion des déchets, prévention des risques technologiques ;
- Axe 5° prévention et contrôle des pollutions de l'air et des sols ;
- Axe 6° préservation de la biodiversité et protection des espaces naturels, agricoles et sylvicoles.

L'analyse de l'impact environnemental des dépenses visées est réalisée de manière obligatoire :

- à compter de l'exercice 2024 pour l'axe 1° ;
- à compter de l'exercice 2025 pour les axes 1° et 6°.

La cotation selon les autres axes est possible, mais facultative.

(2) Les dépenses pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée obligatoirement sont celles exécutées aux comptes suivants des budgets principaux et des budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57 :

- 2031 « Frais d'études »,
- 2111 « Terrains nus »,
- 2115 « Terrains bâtis »,
- 2128 « Autres agencements et aménagements de terrains »,
- 21312 « Bâtiments scolaires »,
- 21318 « Autres bâtiments publics »,
- 21351 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments publics »,
- 21352 « Installations générales, agencements, aménagements des constructions - Bâtiments privés »,
- 2138 « Autres constructions »,
- 2151 « Réseaux de voirie »,
- 2152 « Installations de voirie »,
- 21821 « Matériel et transport ferroviaire »,
- 21828 « Autres matériels de transport »,
- 2312 « Agencements et aménagements de terrains en cours »,
- 2313 « Constructions en cours »,
- 2315 « Installations, matériel et outillage techniques en cours »,
- 2317 « Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition en cours ».

La cotation des autres natures de dépense est possible, mais facultative.

(3) Les dépenses d'investissement pour lesquelles la contribution aux objectifs de transition écologique est présentée s'entendent comme les dépenses réelles exécutées, hors remboursement des annuités d'emprunts à l'exception des remboursements correspondant à la dette liée à la part investissement des marchés de partenariat.

V - ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 22

Nombre de membres présents : 14

Nombre de suffrages exprimés : 13

VOTES :

Pour : 13

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 16/02/2026

Présenté par le 1^{er} VICE PRESIDENT
A PERIGNY, LE 03/03/2026

Christophe Cabré

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session
A PERIGNY, LE 03/03/2026
Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3),

Certifié exécutoire par (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

Certifié, publié et exécutoire

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

017-231100252-20260303-140611E CABA25-DE
le 17 MARS 2026

Pour le Président du conseil d'administration
et par délégation
le Directeur départemental
Contrôleur général Didier Marcaillou